

VCEU au Maire du 20e déposé par Florence de Massol élue du groupe Indépendants et Progressistes, relatif à la démocratie locale et participative dans le 20e

Considérant que le 20^{ème} arrondissement est pionnier en matière de démocratie locale car Monsieur Michel Charzat, Maire du 20^e ardt de 1995 à 2008, a mis en place dès le début de son mandat différentes instances de démocratie participative comme un urbanisme concerté, le droit de pétition et les conseils de quartiers (avant même que la loi du 27 février 2002, dite que loi Vaillant, de les rendent obligatoires).

Considérant que cet effort a été poursuivi par Frédérique Calandra, maire du 20^e ardt de 2008 à 2020, qui a augmenté le budget des conseils de quartier, a retiré aux élus la présidence des CQ et les a largement ouverts en permettant, par exemple, à des citoyennes et citoyens tirés au sort sur liste électorale d'y participer.

Considérant que ces politiques novatrices ont permis de construire, dans le 20^e, des compétences citoyennes particulières et précieuses qui permettent aux projets de répondre aux besoins et aux envies de notre arrondissement

Considérant qu'en application de la nouvelle charte des conseils de quartiers du 20^{ème} arrondissement de Paris, le 4 septembre dernier avait lieu l'élection des conseillers de quartier, que cette élection devait être complétée par un tirage au sort sur le fichier de la CAF, que la CAF a refusé de donner accès à son fichier et que le processus de désignation n'étant toujours terminé, les conseils de quartier ne fonctionnent toujours pas de façon correcte

Considérant que l'absence d'une communication précise sur les modalités d'élections des membres des conseils de quartier et de la publication des candidatures et profession de foi des candidates et candidats, comme la tenue chaotique des « bureaux de vote », entachent de façon grave la sincérité de ces résultats partiels

Considérant que ces irrégularités, nous poussent à nous demander si les conseils de quartier du 20^e peuvent encore se revendiquer porteurs de la parole des habitantes et habitants de notre arrondissement.

Considérant que plusieurs projets portés par le Maire du 20^e ont été imposés aux habitants sans qu'aucune réelle concertation ne soit organisée, ni même qu'une complète information ne leur soit communiquée

Considérant qu'il s'agit de projets ayant pourtant un fort impact sur la vie quotidienne des habitants comme ceux de :

- La salle de consommation à moindre risque rue Pelleport
- L'accueil de jour de l'Armée du salut de 150 places rue Saint Fargeau
- La construction d'un bâtiment R+6 au lieu du R+2 existant rue Boyer

Considérant que cette façon de faire altère de façon pérenne la confiance dont les habitants devraient pouvoir faire preuve vis-à-vis de leurs élus et élus municipaux alors même que la démocratie participative apparait comme le complément indispensable de la démocratie représentative

Considérant les nombreuses alertes des habitants du 20^e déplorant le fonctionnement de la démocratie locale et participative et son affaiblissement

Considérant qu'il n'est plus acceptable de ne pas concerter avec les habitants du 20^e de façon à la fois respectueuse et transparente

Florence de Massol du Groupe Indépendants et Progressistes de Paris demande au maire du 20^e arrondissement de Paris et à son équipe de :

S'engager solennellement à concerter, informer et co-construire avec les habitants tous les projets qu'ils et elles souhaitent faire émerger

Réorganiser les conseils de quartier afin de compléter leur composition, de stabiliser leur fonctionnement et de les ouvrir réellement à toutes et à tous

Remettre la démocratie locale et participative au cœur du fonctionnement de la municipalité du 20^e